

Réinventons

l'esprit village

de Joinville-le-Pont

avec **Tony Renucci**



LE PROGRAMME

ÉLECTIONS MUNICIPALES 15 & 22 MARS 2026

L'ÉDITO

Lorsque des élus s'entendent trop bien avec les promoteurs et avec tous ceux qui défendent des intérêts privés, ce n'est jamais au bénéfice des habitants. Alors notre message est simple : **la partie de Monopoly qui se joue depuis 18 ans à Joinville-le-Pont a déjà trop duré.**

Notre ville a **besoin d'évoluer**, nous sommes tous d'accord sur ce point, ne serait-ce que pour s'adapter aux défis de notre époque. Mais elle doit le faire **en gardant son identité, et grandir sans exclure.**

Pour **préserver l'esprit village** que nous aimons tous, nous avons besoin d'une équipe municipale expérimentée qui pensera d'abord aux Joinvillaises et Joinvillais, conduite par un maire qui saura imposer de nouvelles règles du jeu aux promoteurs.

Cette équipe, jAji a commencé à la constituer il y a huit ans. D'abord au gré de rencontres, lors des **ateliers citoyens** que nous avons organisés durant les deux années qui ont précédé l'élection municipale de 2020. Puis, alors que **nos élus siégeaient dans l'opposition**, des citoyens sensibles aux combats que nous menions sont venus participer à **nos actions citoyennes** pour dénoncer la gestion opaque de la majorité sortante, et ont fini par renforcer notre équipe. Ensuite, cette équipe s'est agrandie avec l'expérience des élus d'opposition qui siégeaient en indépendants, afin de nouer une nouvelle alliance et bâtir un projet commun fondé sur l'esprit village.

Chacune des personnes qui a rejoint cette nouvelle équipe est venue avec **son domaine d'expertise et son expérience professionnelle.** Nous sommes fiers, collectivement, **de représenter ainsi la société civile dans cette élection municipale.** Et si nous vous demandons de nous confier la gestion de notre ville, ce n'est pas par ambition personnelle ou par arrogance, mais parce que nous estimons que **notre équipe expérimentée et compétente** sera la plus à même de sortir Joinville-le-Pont de la torpeur dans laquelle elle s'est enfoncée progressivement depuis 18 ans. Il est temps d'aller cueillir **des idées nouvelles**, de retrouver le plaisir de **vivre ensemble** et d'inventer **un avenir plus généreux** pour notre ville !

PENSEZ À LA PROCURATION !

Absent ou inquiet à l'idée de voter le **15 mars** ou **22 mars** ?



Sur notre **site internet**, à l'adresse suivante :
jajijoinville.fr/procuration



Commissariat de Nogent-sur-Marne
3 avenue de Lattre de Tassigny
94130 Nogent-sur-Marne



Tribunal de proximité de Saint-Maur
1 avenue Gambetta
94100 Saint-Maur-des-Fossés

SOMMAIRE



@jajijoinville contact@jajijoinville.fr www.jajijoinville.fr

I. Un urbanisme maîtrisé	04
Charte promoteurs	05
Révision d'ampleur du PLUI	05
Requalification de l'avenue Gallieni	05
Accompagner plus de Joinvillais pour se loger et accéder à la propriété	06
Plan d'adaptation climatique de la ville	06
Préservation et valorisation du patrimoine local	07
Investir mon quartier	07
Une ville végétale	08
Une ville propre	08
Des bâtiments et des quartiers plus accessibles	08
Un logement social digne qui protège les résidents	09
II. Un tournant social	10
Transformation du CCAS en Maison Communale des Solidarités	11
Santé et bien-être mental	11
Accompagnement des malades, des séniors et des aidants	11
Aides financières	12
Accompagnement social par les travailleurs sociaux	12
Soutien aux familles et à toutes les générations	12
Des lieux pour les familles	12
III. Un cadre de vie préservé et amélioré	13
Une jeunesse revalorisée	14
La tranquillité du quotidien	14
Intervention de proximité	14
Civilité	14
Salubrité	15
Une restauration scolaire de qualité	15
Redonner du souffle au périscolaire	15
Réduire la charge mentale des jeunes parents	16
Un accès garanti à la santé	16
Diversité commerciale	16
Lieux de culture	17
Convivialité	17
Redevenir la cité du sport	18
Culture du risque	18
Favoriser un usage apaisé et sécurisé de l'espace public	18
Réduction des nuisances liées aux moustiques	19
Un stationnement repensé	19
Réduction de l'exposition aux pollutions	19
Protéger nos animaux de compagnie	20
VI. Retrouver la confiance de la population et des agents	21
Une gouvernance transparente et indépendante des lobbies	22
La parole aux Joinvillaises et Joinvillais	22
Retrouver la confiance des agents	22
Budget	23

I. UN URBANISME MAÎTRISÉ

Notre ville connaît actuellement une frénésie de constructions, une course à la surdensification et une collusion entre certains élus et les promoteurs au détriment de l'intérêt public.

Pourtant, il est possible de développer notre ville tout en gardant son identité en changeant les règles du jeu. Pour cela, il faut un **maire fort face aux promoteurs** qui rétablisse des règles.



LE PROGRAMME EN VIDÉO

Retrouvez le **programme en vidéos** en scannant ce QR code ou en vous rendant sur notre site : jajijoinville.fr/videos

I. UN URBANISME MAÎTRISÉ

Charte promoteurs

Comme dans 50 communes franciliennes, **une charte promoteurs sera signée dès la première année de mandat**, pour poser des règles claires sur la qualité des nouvelles constructions et l'implantation des chantiers.

Pour obtenir le **financement des nouveaux équipements publics** par les promoteurs, nous généraliserons le **projet urbain partenarial**.

Au lendemain de notre élection, nous décréterons un **moratoire sur les projets immobiliers** de la précédente municipalité.

Révision d'ampleur du PLUI

Si tant de projets immobiliers démesurés ont pu voir le jour à Joinville-le-Pont, c'est parce que **notre plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) est trop peu protecteur**, donc peu contraignant pour les promoteurs. Nous changerons la situation en travaillant sur une nouvelle version du PLUI :

- Nouvelles règles de **protection pour les quartiers pavillonnaires** (vis-à-vis, ensoleillement...)
- Obligation élevée de **végétalisation** et de **création d'espaces verts**
- **Construction durable** avec un cahier des charges des matériaux
- **Logements collectifs de qualité**, avec augmentation de la part de logements familiaux, et permis de louer obligatoire pour l'habitat dégradé
- Mise en place d'une règle de **quota social** pour toute opération immobilière d'ampleur

Requalification de l'avenue Gallieni

L'avenue Gallieni sera particulièrement concernée par le nouveau PLUI. **Sa requalification aura 3 objectifs principaux :**



Sécuriser les piétons, en séparant physiquement trottoirs et flux motorisés



Végétaliser le sol pour rafraîchir en été, laisser l'eau s'infiltrer et conserver les platanes



Limiter les hauteurs à 4 étages + combles maximum sur les futures constructions et conservation des façades patrimoniales

I. UN URBANISME MAÎTRISÉ

Accompagner plus de Joinvillais pour se loger et accéder à la propriété

Pour permettre à des **ménages plus modestes de devenir propriétaires**, nous expérimenterons le **bail réel solidaire** : permettre d'acquérir un logement sans acheter le foncier (il reste la propriété des pouvoirs publics).

Pour les locataires, nous soutiendrons la mise en place de **l'encadrement des loyers**.

En partenariat avec Paris Est Marne & Bois (PEMB), nous créerons une société publique pour **réhabiliter l'habitat insalubre puis le revendre à prix maîtrisé**.

Plan d'adaptation climatique de la ville

À l'horizon 2050, le climat joinvillais pourrait se rapprocher de celui de grandes villes espagnoles, avec des pics de chaleur à 50 degrés. Nous proposons donc un grand plan d'adaptation de Joinville-le-Pont à cette nouvelle réalité.

Isolation et autonomie énergétique des bâtiments publics

Dès le début du mandat, nous lancerons un **grand plan de rénovation énergétique** sur 7 ans de tous nos bâtiments publics pour les transformer en bâtiments à énergie positive.

Plan d'adaptation des écoles au changement climatique

Ces travaux concerneront en premier lieu les bâtiments scolaires, où **la situation est parfois critique**.

En améliorant l'isolation, le chauffage, le vitrage et la ventilation, les élèves apprendront dans des **conditions plus saines**, et la ville réduira sa facture énergétique.

Nous créerons également des **rues aux écoles** apaisées et piétonnisées chaque fois que cela sera possible, et transformerons **toutes les cours d'école en cours oasis**.

Soutien à la rénovation des bâtiments privés

En proposant la création d'un syndicat intercommunal pour la rénovation thermique et acoustique, nous accompagnerons les copropriétés (démarches et financement) dans la réhabilitation ou la transformation écologique de leurs logements.



DÉCOUVREZ LE PROGRAMME EN VIDÉO

Retrouvez le **programme en vidéos** en scannant ce QR code ou en vous rendant sur notre site : jajijoinville.fr/videos

VOIR LES VIDÉOS



I. UN URBANISME MAÎTRISÉ

Préservation et valorisation du patrimoine local

Les guinguettes ne sont pas “un passé qui n'existe plus” comme le disait le maire sortant. Si les guinguettes disparaissent c'est qu'on n'a rien fait pour qu'elles renaissent, alors même que faire la fête, danser et boire un verre est plus à la mode que jamais.

Notre **Plan guinguettes** développera les espaces de promenade en bords de Marne, notamment le quai de Polangis, et augmentera la fréquentation (avec l'appui de la RATP pour prolonger la ligne de bus 101 jusqu'à Nogent-Le Perreux et augmenter la fréquence).

Un arrêté **suspendra le chantier du bâtiment de 23 mètres** à côté de Chez Gégène. Nous proposerons un projet alternatif de guinguette dont nous discuterons avec PEMB (architecture qui s'intègre dans son environnement, gestion en concession) et nous lancerons une concertation citoyenne pour déterminer l'usage qui sera fait du pavillon de l'horloge (propriété de la Ville), où un centre culturel pourrait être envisagé.

Pour **l'Église Saint-Charles-Borromée**, qui appartient à la ville, nous chercherons l'appui de la Fondation du Patrimoine pour la restauration des lustres. Et parce que le patrimoine religieux a des difficultés pour se financer, nous accompagnerons tous les lieux de culte dans la recherche de mécènes pour leurs travaux.

Investir mon quartier

Avec la démarche "Investir mon quartier", nous lancerons une **campagne majeure de réaménagement, embellissement et transformation de notre ville quartier par quartier**.

Lors de **concertations publiques**, les habitants pourront se prononcer sur les besoins de rénovation, végétalisation, stationnement, amélioration de l'accessibilité, éclairage public, la cohabitation des piétons, vélos et voitures, ou tout sujet d'intérêt public. Les points sélectionnés intégreront le plan des travaux votés puis le planning regroupera les interventions.

Nos priorités d'embellissement et de requalification seront les suivantes :

- Avenue Gallieni
- Quai Polangis
- Place de la mairie
- Place Mozart
- Quartier Gare (à l'horizon de 2 mandats)

La démarche “Investir mon quartier” mettra en place le **Plan trottoirs zéro accident** : rénovation de la voirie et réhabilitation des trottoirs, avec l'ouverture d'une autorisation de programme spécifique pour un investissement pluriannuel.

Enfin, d'ici 2040, nous souhaitons :

- Créer une passerelle piétonne et cyclable pour relier les rives du haut et du bas de Joinville
- Créer une connexion de la Marne au bois (en s'appuyant sur le projet de l'architecte Etienne Bruley)

I. UN URBANISME MAÎTRISÉ

Une ville végétale

Partout où cela sera possible, la nature reprendra sa place et la biodiversité sera réintégrée. Nous créerons **une direction environnement, nature et jardins**, qui travaillera de concert avec le service urbanisme pour examiner les permis de construire avec des agents formés (écologues).

La nature s'exprimera comme elle sait si bien le faire : librement. L'élagage uniforme des arbres en rideau, qui crée un alignement aux allures de "béton vert", ne sera plus la règle, et les interventions ne se dérouleront plus pendant la période de nidification des oiseaux. Nous créerons un **permis de végétaliser l'espace public** porté par une association (Joinville Cité Forêt). La plantation d'arbres **panachera les essences**, pour éviter les maladies, et ces arbres seront sélectionnés pour leur **compatibilité avec le climat** anticipé pour notre ville.

Un **barème de l'arbre** attribuera une valeur à chaque sujet en fonction de son essence, sa taille, son âge estimé. Intégré à la charte promoteur, ce barème définira la somme à **payer en cas de perte ou dégât sur un arbre** lors d'un chantier.

Avec l'opération **"adopte un arbre"** nous offrirons des plants d'essences sélectionnées aux particuliers qui en feront la demande, et les expériences pédagogiques comme **"Joinville cité forêt de permaculture"** auprès des écoles seront élargies.

Une ville propre

Depuis 2008, le service propreté de notre ville a perdu quasiment 50 % de ses effectifs. Pour remettre des agents sur la voirie et leur permettre de remplir leur mission, **nous réorganiserons la triade voirie, propreté et espaces verts.**

Un responsable d'entretien sera affecté à chaque quartier : il sera l'interlocuteur privilégié pour les plaintes, afin que la Ville sanctionne et délivre des contraventions dissuasives, notamment en cas de non-respect des règles pour la collecte des encombrants. Et comme à Pontoise, nous mettrons en place des **travaux d'intérêt communal** pour ceux qui ne respectent pas le vivre ensemble.

Des bâtiments et des quartiers plus accessibles

Nous finaliserons les travaux de la commission communale pour **l'accessibilité des bâtiments publics**, notamment sur l'accès depuis la rue, l'aménagement de WC PMR et l'accessibilité multisensorielle (visuelle, sonore, tactile) à l'information et à la signalisation.

Nous organiserons également un **week-end de sensibilisation aux situations de handicap** avec une récolte de fonds locale pour le foyer des personnes en situation de handicap (APF France Handicap).

Un logement social digne qui protège les résidents

En 2017, la majorité sortante a bradé notre patrimoine social de 1 500 logements pour 75 millions d'euros à Logirep, soit 50 000 euros le logement. Depuis, les locataires ont perdu en qualité de vie : pannes d'ascenseur récurrentes, mauvais entretien des parties communes, moisissures dans les appartements, balcons fissurés... Le bailleur comme la municipalité n'affiche que mépris et indifférence en réponse à ces problèmes.

Comme face aux promoteurs, **il faut un maire fort face aux bailleurs** pour les obliger à délivrer des biens de qualité :

- **Audit du bâti** de toutes les résidences sociales (travaux réalisés et prévus)
- **Contrôle renforcé des bailleurs** sur l'entretien des logements et la qualité des travaux
- Utilisation systématique du **pouvoir de police administrative du maire** en cas de manquements
- Création d'un **observatoire de l'habitat social** avec représentants des bailleurs, habitants et élus
- Révision de l'affectation du boni de liquidation (argent gagné suite à la vente du parc social) pour le réorienter vers la **réhabilitation du parc de logements sociaux**
- Création du **Service d'hygiène** avec des inspecteurs de salubrité
- Application réelle du système à points obligatoire (loi ÉLAN) pour **l'attribution des logements sociaux**, avec anonymat des dossiers et catégorie événement grave (ex. : les femmes victimes de violences conjugales)

Une attention particulière doit être portée sur la résidence Égalité (350 logements dont 150 F1 construits dans les années 1930). Vétuste et sans ascenseur, c'est en outre une passoire thermique (bâtiments classés D ou E). Nous avons deux hypothèses de travail :

- **Relogement de tous les occupants dans les nouvelles résidences** en construction (dont celle rue de l'Égalité) puis destruction de la résidence à terme
- **Rénovation d'ampleur de la résidence** grâce à un classement en quartier politique de la ville (QPV) par décret ministériel et l'accompagnement financier de l'Agence nationale pour la Rénovation Urbaine

II. UN TOURNANT SOCIAL



LE PROGRAMME EN VIDÉO

Retrouvez le **programme en vidéos** en scannant ce QR code ou en vous rendant sur notre site : ajijoinville.fr/videos

II. UN TOURNANT SOCIAL

Transformation du CCAS en Maison communale des solidarités

Aujourd'hui, le centre communal d'action sociale (CCAS) de notre ville propose plusieurs aides financières aux personnes en difficulté (charges courantes, loyer, aide alimentaire, énergie, frais obsèques, fournitures scolaires, séjour adapté, permis de conduire et aide au BAFA). Hélas, **peu de Joinvillais sont au courant** car le CCAS ne communique pas suffisamment dessus.

Certaines populations sont oubliées par les aides, notamment les familles monoparentales, la classe moyenne et les jeunes, qui souffrent de la vie chère (loyer, énergie, courses alimentaires).

Nous transformerons le CCAS en **maison communale des solidarités**, plus représentative de toute la population et nous améliorerons sa communication.

Nous rétablirons l'**Analyse des Besoins Sociaux (ABS)** au niveau communal en début de mandat pour connaître les besoins de la population.

Santé et bien-être mental

Par ailleurs, notre structure sociale doit aussi **se préoccuper du bien-être de notre jeunesse**. 55 % des jeunes de 18 à 24 ans ont déjà vécu un problème de santé mentale, un jeune sur quatre a le sentiment de ne pas en prendre suffisamment soin et, parmi les jeunes en lycées, 15 % présentent un risque important de dépression.

Nous mettrons donc en place un **contrat local de santé** en lien avec la maison pluridisciplinaire de santé, des acteurs sociaux et des financements via la communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS). Chaque jeune Joinvillais sera contacté par le CCAS pour un **bilan de santé mentale gratuit**. Un point d'écoute jeunes sera mis en place, et le service santé de la maison des solidarités fera le lien avec les psychiatres et pédopsychiatres et créera des partenariats (par exemple : maison des adolescents de Créteil).

Accompagnement des malades, des seniors et des aidants

Parce que les aidants peuvent vivre des situations éprouvantes et s'épuiser, nous leur ouvrirons **une maison de répit au sein de la nouvelle résidence senior** qui remplacera les trois résidences autonomie. La maison de répit aura un partenariat social avec la maison pluridisciplinaire et les acteurs sociaux pour le soutien à domicile, l'accompagnement administratif et médico-social ainsi que les visites à domicile des médecins.

Les personnes atteintes de maladies chroniques ou en perte d'autonomie pourront demander le **subventionnement d'activités physiques adaptées** (articulation médecin, éducateur, patient).

II. UN TOURNANT SOCIAL

Aides financières

Nous mettrons en place une **mutuelle communale**, au tarif négocié par la municipalité pour offrir des tarifs plus bas aux Joinvillais qui n'en ont pas. Nous créerons une **épicerie solidaire** et proposerons **une solution de microcrédit** pour les personnes n'ayant plus accès au crédit (seniors et jeunes). **L'aide au permis de conduire** pour les jeunes sera élargie.

Grâce au programme Eau Solidaire, via la maison communale des solidarités et la société Franciliane, **nous réduirons la facture d'eau des plus démunis**. Et nous pérenniserons l'abondement à l'aide départementale pour le paiement des factures d'énergie des familles précaires vivant dans des logements mal isolés.

Accompagnement social par les travailleurs sociaux

L'accompagnement social sera renforcé, notamment concernant le droit au logement (DALO), les impayés de loyer et menaces d'expulsions, la convention CIDFF pour les victimes de violence et la fracture numérique. Des synergies avec les associations de solidarité locales seront recherchées et une **permanence juridique gratuite** en mairie sera ouverte, ainsi qu'une **permanence d'écrivain public** pour les démarches administratives.

Soutien aux familles et à toutes les générations

Plus de la moitié des ménages joinvillais (59,3 %) sont des familles, et parmi elles, 23,1 % sont des familles monoparentales. En forte augmentation, celles-ci concernent surtout des **femmes seules** et constituent une **population vulnérable face à la vie chère**, mais qui n'entre pas dans les critères de la grande précarité. Nous voulons mieux les prendre en compte dans la politique sociale de la ville en créant une **carte famille monoparentale** offrant des réductions sur les activités culturelles, sportives locales et le périscolaire, un accès possible à certaines aides financières et à des conseils sur l'accès aux droits. De plus, nous négocierons avec les associations des **contingents de places pour les activités** durant les vacances scolaires et dans les clubs sportifs, ainsi que des tarifs préférentiels.

Pour toutes les familles à revenus modestes, nous **augmenterons significativement le forfait loisirs jeunes** pour que les activités extra-scolaires, essentielles pour l'éducation des jeunes, ne soient plus sacrifiées en cas de difficultés financières.

La maison communale des solidarités continuera l'action du CCAS vers les seniors (sorties, activités, semaine bleue) et développera des propositions pour les aidants.

Des lieux pour les familles

Nous soutiendrons par ailleurs le **développement des projets de tiers lieux** portés par les Joinvillais, acteurs de la vie culturelle et sociale qui favorisent l'ambiance de quartier, notamment le café Mozart et le patio des familles, qui cherche une implantation à Joinville.

Par ailleurs, nous demanderons à PEMB l'accès gratuit à **l'espace de baignade sur la Marne pour les jeunes sans adulte accompagnant**, comme nous l'avons proposé dans une délibération au conseil municipal en décembre 2025.

III. UN CADRE DE VIE PRÉSERVÉ ET AMÉLIORÉ



LE PROGRAMME EN VIDÉO

Retrouvez le **programme en vidéos** en scannant ce QR code ou en vous rendant sur notre site : jajijoinville.fr/videos

III. UN CADRE DE VIE PRÉSERVÉ ET AMÉLIORÉ

Une jeunesse revalorisée

La jeunesse, notamment les 16/25 ans, a été la grande oubliée du mandat sortant. Le service jeunesse a été désossé, laissant ses équipes dans un malaise social. Nous voulons **recréer un véritable service jeunesse**, offrir **un lieu de sociabilisation pour les jeunes** (tiers lieu) et **favoriser l'insertion professionnelle**. Pour ce dernier point, outre l'aide au permis de conduire déjà mentionnée, nous créerons une plateforme de rencontre entre les jeunes en recherche de stage, d'apprentissage ou d'emploi et les entreprises.

La tranquillité du quotidien

La sécurité concerne autant les sujets d'atteinte aux biens et aux personnes que la violence routière, les trottoirs en mauvais état ou mal éclairés, ou encore l'insalubrité. La réponse doit donc être globale et **viser le bien-être de toutes et tous**, la tranquillité du quotidien, mais aussi le droit à une intimité, sans hésiter à **sanctionner lorsque cela est nécessaire**.

L'équipe sortante a déjà beaucoup investi pour développer le centre de supervision urbain (CSU), passé de 30 à 100 caméras, et pour armer la police municipale. Nous devons maintenant optimiser ces investissements avant d'envisager de nouvelles dépenses. Nous proposerons donc une stratégie municipale de sécurité en début de mandat fondée sur 3 piliers : **intervention de proximité, civilité et salubrité**.

Intervention de proximité

- **Extension progressive de l'action de la police municipale la nuit pour être opérationnelle 24h/24 7j/7** au cours du mandat (réorganisation des roulements et des effectifs et combinaison avec le CSU)
- **Modernisation du CSU**, création d'un **comité citoyen d'éthique** sur l'usage des images de surveillance
- **Extension des caméras aux résidences sociales qui le nécessitent** via une convention ville / bailleur / police nationale
- Création d'un **service de médiation** avec des adultes relais pour intervenir et dialoguer dans les quartiers, en partenariat avec des associations spécialisées
- Désignation d'un **policier référent « tranquillité » dans chaque quartier**, assurant le lien avec la population
- Application de la procédure de **rappel à l'ordre par le maire**, avec transmission au parquet (si qualification pénale) systématique pour les cas d'incivilité et d'atteinte à l'ordre
- Lancement d'une **campagne de sensibilisation** par la police municipale dans les établissements scolaires, notamment sur **l'addiction et les conséquences du trafic de drogue**

Civilité

Nous aurons une politique axée sur la **réduction de l'incivilité le jour**, notamment en **verbalisant les comportements à risque** sur l'espace public (feux brûlés, circulation dangereuse, stationnement illégal, vitesse excessive **tant sur la route que sur les pistes cyclables**).

III. UN CADRE DE VIE PRÉSERVÉ ET AMÉLIORÉ

Salubrité

Nous créerons un **Service d'hygiène** avec des inspecteurs de salubrité pour accompagner les Joinvillais qui vivent dans des logements insalubres (en particulier dans le social) et qui souffrent de maladies chroniques, afin de faire appliquer le décret national sur le logement décent.

Une restauration scolaire de qualité

L'enquête de l'UNAAPE montre une insatisfaction des enfants comme de leurs parents : quantités insuffisantes, faible qualité gustative, goûters peu appréciés. Le contrat avec Sogeres nous coûte pourtant de plus en plus cher : 1,4 M€ en 2025, soit le double de la facture de 2022. Et la majorité sortante vient de confier ce contrat à Elior pour une facture encore plus élevée, alors que la part de bio va diminuer de 55 à 40 %.

Nous **relocaliserons l'alimentation** des écoles, avec des filières en circuit court pour soutenir les agriculteurs et réduire notre dépendance aux produits transformés et importés. Et pour améliorer la qualité des repas, nous mettrons fin au contrat privé et **passerons à une cantine en régie**. Les repas seront livrés en liaison chaude chaque matin (actuellement liaison froide à J-2), avec maintien d'un pourcentage élevé de bio, soit en rejoignant la cuisine centrale d'une commune voisine, soit en ouvrant notre propre cuisine centrale.

Redonner du souffle au périscolaire

Le périscolaire joinvillais voit son nombre d'élèves inscrits augmenter et les moyens qui lui sont alloués diminuer. Les équipes souffrent d'un turnover incessant, le taux d'encadrement n'est pas atteint, et il manque des locaux pour certains accueils de loisirs. Notre action passera d'abord par une **revalorisation du métier d'agent d'accueil de loisirs** et un **renforcement de la formation**.

Nous réformerons également le Plan éducatif de territoire (PEDT) et renforcerons ses dispositifs, pour que plus aucun enfant joinvillais ne se retrouve sans activité de loisirs dans notre ville. Avec le programme **un mois, une activité**, chaque enfant, quel que soit son quartier, accédera à une activité artistique ou culturelle chaque mois (théâtre, rencontre artistique, musée...) au sein des écoles et établissements publics de la Ville.

L'éducation à l'écologie et la préservation de la biodiversité sera proposée en partenariat avec des associations locales. De la prévention numérique (réseaux sociaux et IA) sera intégrée dans le PEDT ainsi qu'un programme d'activités sportives favorisant la collaboration et le vivre ensemble.

Des locaux pour le centre de loisirs seront aménagés aux écoles du **Parangon et à Simone Veil**.

III. UN CADRE DE VIE PRÉSERVÉ ET AMÉLIORÉ

Réduire la charge mentale des jeunes parents

Avec la **création d'une Maison des 1000 premiers jours**, nous réduirons la charge mentale des jeunes parents en début de parentalité. Lieu d'écoute, de ressource et de répit gratuit pour les familles, avec l'accompagnement de professionnels de la natalité, nous comptons ainsi briser l'isolement des parents, notamment des jeunes mères.

Pour que l'attribution des places en crèche se fasse dans l'équité, nous mettrons en place **un système à points transparent**, fondé sur des critères (taille de la famille, niveau des ressources, lieu de recherche), permettant à chacun de connaître ses chances d'obtention d'une place en crèche et le délai d'attente.

Un accès garanti à la santé

Si le désert médical sur les médecins généralistes a été résorbé avec la création de la maison pluridisciplinaire, il manque à Joinville des médecins spécialistes (chirurgiens, orthopédistes, urologues, allergologues etc.). Nous souhaitons favoriser **l'implantation d'un cabinet de santé avec des médecins spécialistes** en consultation dans le bas de Joinville. Et pour **faciliter l'intervention des professionnels** libéraux médicaux et paramédicaux à domicile, leur **stationnement sera gratuit**, comme à Nogent et Vincennes.

Diversité commerciale

Certains de nos commerces de bouche ont une durée de vie très courte et des locaux restent vides plusieurs mois. À l'inverse, les activités de services se développent, au détriment d'autres activités attendues des Joinvillais. Enfin, les tarifs pratiqués sont trop chers pour une partie de la population, obligée de faire ses courses en dehors de Joinville. **Notre défi sera de favoriser la diversité commerciale, pérenniser les enseignes et lutter contre la vie chère.**

Pour cela, nous aurons recours à la **préemption** de baux commerciaux ou rachat de locaux pour développer un commerce à impact social. Nous organiserons une **commission d'élus et habitants** pour statuer sur l'installation de nouveaux commerces. Nous chercherons à maintenir les commerces existants en accompagnant les indépendants à **trouver un repreneur** lors d'un départ en retraite.

Nous appuierons la création d'une « maison d'artisans » sur le modèle des maisons de santé afin d'assurer la présence de services de proximité du quotidien (retouche, plombier, réparation d'électroménager, jardinage...), sous la forme d'une structure coopérative associant la Ville.

Nous abonderons un chèque communal à dépenser dans les commerces locaux lors des événements festifs, pour favoriser la consommation en local.

III. UN CADRE DE VIE PRÉSERVÉ ET AMÉLIORÉ

Lieux de culture

L'actuelle programmation culturelle est de qualité, mais sans originalité. Elle ne laisse pas de place à **l'expression artistique des habitants** et, à force de les ignorer, laisse mourir des lieux précieux comme le théâtre Dyrek ou le Lapin vert.

Pour que chacun se réapproprie la vie culturelle de sa ville et retrouve le plaisir du "vivre ensemble", nous créerons un **nouveau lieu culturel et social**. Projet phare de la mandature, il sera dédié en particulier à la création et à la pratique des arts vivants (théâtre, musique, improvisation, chant, danses sociales...), au partage des savoirs (langues, réparations d'objets, cuisine...) et au lien intergénérationnel.

Nous créerons également une **Maison des Artistes** avec des ateliers, des résidences d'artistes, un café associatif et un espace d'exposition qui manque cruellement aujourd'hui. Une semaine des artistes joinvillais (avec sélection transparente) sera organisée chaque année et investira l'espace public de la ville.

Plusieurs sites pourraient accueillir ces équipements (le 1 avenue Foch, l'ancienne crèche d'Estiennes d'Orves, la PMI, l'Horloge). Tous nécessitent d'investir dans des travaux significatifs. Un ou des lieux temporaires devront être envisagés dans l'intervalle.

Ces lieux devront faire l'objet d'une gestion mixte entre la ville et des associations, la ville mettant les lieux à disposition et fixant des règles pour leur utilisation, mais avec une **programmation indépendante**.

Concernant la bibliothèque, nous proposerons la mutualisation des collections des treize bibliothèques municipales du territoire au sein l'EPT, nous renforcerons la coopération avec les associations joinvillaises pour la Nuit de la Lecture ou le Printemps des Poètes et nous organiserons un troc de livres chaque trimestre dans différents quartiers.

Convivialité

Les **fêtes de Joinville** seront repensées pour être moins standardisées et retrouver de la spontanéité. Nous encouragerons activement toutes les initiatives lors de la Fête des Voisins et créerons un **comité des fêtes représentatif des quartiers**.

Nous ouvrirons la **pointe de l'île Fanac** à plus d'événements et étudierons le projet de **scène ouverte mobile / théâtre de plein air** proposé par Etienne Bruley pour utiliser durablement l'espace sous le pont. Nous envisagerons aussi **le retour des Joutes sur la Marne** et d'événements festifs dans chaque quartier.

Et pour valoriser l'histoire et le patrimoine joinvillais dans la programmation culturelle, nous organiserons des **projections de cinéma classique en plein air**, mais aussi un **festival de films** ou de court-métrage, des événements autour du **street art**, et bien plus encore.

Nous redynamiserons les **jumelages** de Joinville-le-Pont avec Runnymede et Bergisch-Gladbach et formalisons celui avec Batalha, qui sont laissés dans un quasi abandon. En recréant les **comités de jumelage**, nous proposerons des opportunités nouvelles aux habitants des quatre villes (voyages scolaires et adultes, offres de stages d'été et d'emplois saisonniers pour les étudiants, réseaux d'échanges culturels et économiques...).

Redevenir la cité du sport

La ville jouit de l'usage du **stade Garchery**, localisé sur le territoire parisien, alors qu'il a pourtant été bâti en 1948 pour les Joinvillais. Nous y avons accès via une concession et Joinville s'est engagée sur un plan pluriannuel d'investissement de 12 millions d'euros, alors même que **nous risquons d'en perdre l'usage en 2031**. Ce stade doit redevenir notre propriété, nous prévoyons son achat avant la renégociation de la concession en 2031.

Par ailleurs, nos 35 associations sportives et 7000 licenciés sont en attente d'équipements et de créneaux supplémentaires. La construction du **3e gymnase** ne peut plus attendre.

Nous organiserons une **conférence annuelle municipale avec les dirigeants sportifs** pour bâtir un nouveau pacte entre la Mairie et les associations sportives (développement des créneaux et des équipements, renforcement de la présence de l'élue en charge des sports, promotion des centres de loisirs sportifs et événements communs entre clubs).

Enfin, nous créerons un **fonds de dotation**, abondé par les entreprises Joinvillaises, afin de mutualiser les financements à destination des projets sportifs, culturels et économiques, comme cela se fait à Vincennes, Champigny et Fontenay-sous-Bois.

Culture du risque

Notre territoire est très **exposé aux crues et inondations**. Nous devons accompagner les Joinvillais dans la prise de conscience du risque tout en les rassurant sur notre capacité à réagir aux situations dégradées. La ville n'a cependant pas les moyens de répondre seule à ce besoin d'anticipation des risques. Nous souhaitons donc **appuyer les volontaires qui ont déjà exprimé leur désir d'assister et soutenir la population** (information, préparation de la population, appui logistique...) et structurer leur engagement via une réserve communale de sécurité civile, comme nous l'avons proposé pour une délibération au Conseil Municipal en 2022 (refusée par le maire à l'ordre du jour).

Favoriser un usage apaisé et sécurisé de l'espace public

Tous les usagers de l'espace public doivent pouvoir circuler sereinement, avec une attention particulière à la sécurité des plus vulnérables : les piétons. Pour garantir cela, nous créerons une **délégation à la Mobilité** qui organisera une concertation des différents usagers sous la forme d'une **Commission Consultative Citoyenne des Mobilités**, incluant l'opposition et des représentants de chacun des quartiers. Le Département sera invité à y participer.

Pour lutter contre l'insécurité routière, un **Plan de sécurisation et d'apaisement des nombreux axes routiers dangereux** sera initié, avec une attention particulière donnée au Carrefour de la Résistance, en lien avec le département.

Pour que le vélo soit un atout pour notre population, et pour favoriser leur circulation apaisée, nous ouvrirons une **vélo école** (débutants et confirmés) comme de nombreuses communes du Val-de-Marne. Des **zones de rencontres** seront déterminées dans lesquelles la vitesse sera limitée à 20 km/h, avec une priorité laissée aux piétons. Toutes ces mesures seront prises en intelligence avec les associations de vélo en ville, et nous appuierons le développement du vélo en ville via une aide financière à l'acquisition.

Enfin, nous rétablirons la **navette gratuite reliant le bas et le haut de Joinville**, en pensant en particulier aux personnes à mobilité réduite.

Réduction des nuisances liées aux moustiques

L'**invasion récurrente de moustiques tiges** est devenue une nuisance majeure pour tous les riverains de la Marne. La Ville doit s'engager activement dans l'effort collectif de **prévention** par une **communication** pédagogique sur les bons gestes, une **surveillance** des zones de développement des larves et une politique en faveur des oiseaux et chauve-souris, **prédateurs naturels des moustiques** (notamment : création d'abris ou nichoirs et restriction des pollutions lumineuses).

Un stationnement repensé

En fonction des quartiers et des périodes, **le stationnement est un motif d'irritation** pour une partie de la population. Qu'il s'agisse du manque de places pour les résidents de certains quartiers ou de la forte congestion le samedi, avec stationnement illicite ou gênant et verbalisation excessive, il est temps de **repenser globalement les choses**.

Par une **conférence de consensus** sur l'avenir du stationnement à Joinville, suivi d'un **référendum local**, nous chercherons des solutions pour que nos places gratuites ne soient plus utilisées par des véhicules (souvent immobiles) venant de communes limitrophes où le stationnement est payant. Nous proposerons le **passage de 30 minutes à 1 heure de stationnement gratuit** sur les axes rouges, pour favoriser les commerces. Nous apporterons notre soutien aux projets de développement de **parking souterrain** (ex. : PEMB l'envisage sous la Place du 8 mai).

Enfin, nous entamerons des pourparlers avec les bailleurs sociaux pour un droit à **une place de stationnement à tarif social** dans les parkings souterrains pour les foyers les plus modestes ayant besoin d'une voiture au quotidien.

Réduction de l'exposition aux pollutions

Entre l'autoroute et le RER A, notre territoire est au confluent des pollutions atmosphérique et sonore. Nous appuierons les propositions de l'ASEP au plus haut niveau de l'État pour réduire les nuisances de l'autoroute A4/A86 pour le quai de la Marne et Polangis :

- Finalisation des travaux sur le ruissellement des eaux fluviales et rejets polluants
- Réduction de la limitation de vitesse de 90 à 70 km/h
- Pose d'un radar de bruit
- Soutien à une de voie covoiturage, taxis, transport en commun
- Pose d'un mur de protection phonique
- Pose de revêtements d'absorption acoustique

Par ailleurs, nous soutiendrons aussi les riverains qui souffrent des nuisances sonores du RER A, notamment aux Canadiens en demandant à la RATP de travailler sur l'installation d'un mur anti bruit, comme à Fontenay-sous-Bois.

Protéger nos animaux de compagnie

Prendre soin de nos animaux de compagnie sera **une action importante du prochain mandat**. Notre ville **ne compte plus qu'un seul vétérinaire**, contre deux auparavant, privant le haut de Joinville d'un lieu de soin et retardant les rendez-vous et la prise en charge des animaux.

Nous créerons une **Maison de l'animal**, centre de ressources pour mieux comprendre les animaux que nous côtoyons en ville, adopter de bonnes pratiques pour bien vivre avec son animal et améliorer les relations entre les humains et les animaux. Elle sera un lieu de ressources et accueillera une permanence vétérinaire (pour les sans domicile fixe et personnes en situation de précarité), des ateliers d'éducation canine et féline, des conférences/débats/expositions et des animations scolaires et périscolaires.

IV. RETROUVER LA CONFIANCE DE LA POPULATION ET DES AGENTS



LE PROGRAMME EN VIDÉO

Retrouvez le **programme en vidéos** en scannant ce QR code ou en vous rendant sur notre site : jajijoinville.fr/videos

Une gouvernance transparente et indépendante des lobbies

La majorité sortante a entretenu des liens opaques avec les promoteurs et les bailleurs, instauré un climat de peur chez les agents et suscité une forte défiance parmi la population. Pour **restaurer la confiance abîmée**, tous nos élus publieront sur le site de la ville une **déclaration d'intérêts**, ainsi que leurs notes de frais et la liste des cadeaux reçus. De plus, **un déontologue sera recruté** pour prévenir les conflits d'intérêt.

Par ailleurs, lorsque certains dossiers complexes auront besoin d'être clarifiés, des **missions d'information et d'évaluation** seront rendues possibles par une modification du règlement du conseil municipal. Ce dispositif pourra par exemple être utilisé pour statuer sur la conformité d'une délégation de service public. Une telle instruction de dossier, si elle avait été en place ces dernières années, aurait permis d'éviter la gestion calamiteuse de la crèche des Petits Chéris/Maison Bleue.

Et parce qu'aucune forme de discrimination n'est acceptable, nous créerons une **délégation à l'Égalité et à la lutte contre les discriminations**.

La parole aux Joinvillaises et Joinvillais

Pour vous redonner la parole, nous mettrons en place des **conseils municipaux citoyens**, en amont des conseils municipaux. Ce temps d'échange entre les citoyennes et citoyens et leur équipe municipale sera l'occasion de recueillir leur avis sur les sujets de l'ordre du jour du conseil municipal et des **amendements citoyens**. Des **élus référents seront désignés dans tous les quartiers**, en prise directe avec la vie quotidienne.

Les habitants auront accès à un second niveau de prise de parole grâce aux **questions orales citoyennes en conseil municipal**, calquées sur le principe des questions orales des élus. Chacun pourra d'ailleurs suivre le conseil municipal, puisqu'il sera retransmis en vidéo en direct.

Enfin, des jurys citoyens évalueront les politiques locales, leur efficacité et les moyens de les améliorer, et des conventions et votations citoyennes seront organisées au fil du mandat (au moins une par an).

Retrouver la confiance des agents

Ce n'est pas un hasard si notre programme s'achève par un point sur **les agents de la ville**. C'est en effet à leur côté, et grâce à leur dévouement pour Joinville-le-Pont, que nous réussirons notre pari de **réinventer la ville que nous aimons dans un esprit village**, où le vivre ensemble n'est pas qu'un mot, et la coopération une façon de gérer la municipalité.

Parce qu'ils souffrent actuellement d'un management toxique qui utilise la peur au quotidien, nous mettrons en place des **assises du personnel** dans les premiers mois du mandat. Nous établirons un **lien transparent et direct** avec les agents et les syndicats, et nous dialoguerons avec les interlocuteurs privilégiés que sont les représentants du personnel.

Chaque année, un bilan sera posé conjointement à l'occasion d'une **conférence sociale annuelle** pendant laquelle seront notamment discutés les recrutements, les conditions de travail et les salaires.

LE BUDGET

NOUVELLES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (+23,53 M€)

	Projets phares	Budget mandat	Financement
ÉDUCATION & JEUNESSE	5 cours d'écoles oasis	0,5 M€	Ville + Région IDF + Métropole du Grand Paris
	Rénovation thermique des écoles	3 M€	Ville + Région IDF + Métropole du Grand Paris + Etat et Caisse des dépôts
	Nouvelle cuisine centrale (réfection)	1,5 M€	Ville + Région IDF
SPORT & CULTURE	3e gymnase	6 M€	En cours
	Nouveau lieu culturel et social (réfection)	2 M€	Ville + Région IDF
	Maison des artistes	1,5 M€	Ville + Région IDF
	Achat Stade Garchery	à déterminer	Ville
SÉCURITÉ & MOBILITÉ	Plan trottoirs 0 accident (Joyeuse, Foch, Môquet, Sévigné, Av Joinville, Frères Lumière, avenue 42e ligne, bd de l'Europe...)	4,8 M€	Ville + Région IDF + Métropole du Grand Paris + État (Fonds Vert)
	Passerelle reliant les 2 rives	à déterminer	Contrat de Plan État-Région
PATRIMOINE & CADRE DE VIE	Embellissement de places (<i>rues aux écoles, place Mozart, avenue Gallieni, quai de Polangis, place de la mairie, étude quartier Gare</i>)	2,13 M€	Ville + PEMB + Département sur Gallieni + Région
	Rénovation des lustres de l'Eglise Saint-Charles	100 000€	Ville + Fondation du patrimoine + Mécénat
	Acquisition d'un bâtiment pour une guinguette	2 M€	Ville

NOUVELLES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT (+2,2 M€)

Pôle d'action	Engagement annuel	Ce que cela change pour vous
Alimentation et enfance	800 000€	10 créations d'emplois + produits locaux et frais
Soutien aux métiers en tension	600 000€	Revalorisation des agents pour un secteur public efficace, notamment le périscolaire
Solidarités et jeunesse	300 000€	Aide au permis des jeunes, forfait loisirs jeunes pour les activités, bouclier énergie
Sécurité et prévention	400 000€	Police 24/24 7/7 + médiateurs de terrain
Logement décent et propreté urbaine	100 000€	Création d'un service d'hygiène dédié (2 agents)

UNE LISTE CITOYENNE ENGAGÉE ET EXPÉRIMENTÉE POUR JOINVILLE-LE-PONT



**Tony
RENUCCI**
Élu sortant



**Khaled
ABDEL RASSOUL**



**Sophie
ALBERT**



**Premila
ALBOUZE**



**Marie-Laure
AYUSTE-PELAGE**



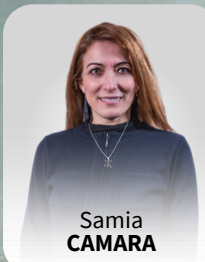
**Marie-Josée
BARAMBLE**



**Benjamin
BILLIET**



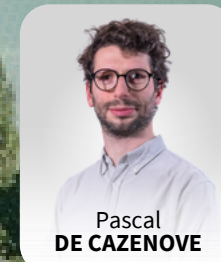
**Pascal
BRAS**



**Samia
CAMARA**



**Jean-François
CLAIR**
Élu sortant



**Pascal
DE CAZENOVE**



**Christophe
DUROSSELLE**



**Francine
FEBVRE**



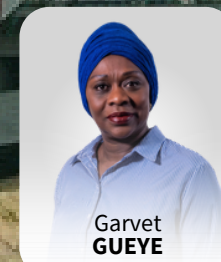
**Marylin
FRANCK**



**Maxence
GEORGEAUD**
Élu sortant



**Jérôme
GLACHANT**



**Garvet
GUEYE**



**Ourida
HAMIDI**



**Camille
JULLIOT**



**Charlotte
MENDY**



**Olivier
KURZER**



**Martine
LAFITTE**



**Emmanuel
LEFEBVRE**



**Laurine
LEFORT-HENAFF**



**Loris
MAFFIOLETTI**



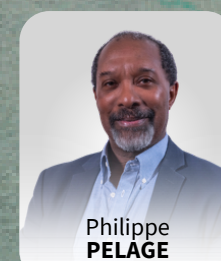
**Malika
MBARDI**



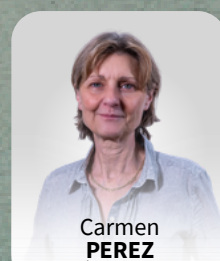
**Nicolas
MORAN**



**Sandrine
PARIS-PESCAROU**
Élue sortante



**Philippe
PELAGE**



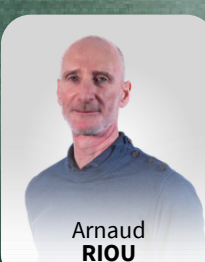
**Carmen
PEREZ**
Élue sortante



**Athéna
PEREZ-AUGUSTO**



**Philippe
PLATON**
Élu sortant



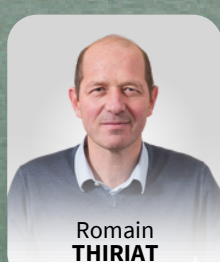
**Arnaud
RIOU**



**Alban
SAPORITI**



**Catherine
THETIOT**



**Romain
THIRIAT**